

# LE PUBLICISTE.

OCTIDI 8 Brumaire, an VIII.



*Victoire remportée par l'armée d'Italie. — Prise de 1500 prisonniers et de deux pièces de canon. — Détails sur l'entrée des Napolitains à Rome, et le départ des Français. — Craintes du Gouvernement Anglais pour une descente des Français en Irlande. — Conseil tenu à Londres relativement à l'union des deux Royaumes. — Lettre du général Brune sur la force des Anglais et leur embarquement.*

## ITALIE.

*De Rome, le 15 vendémiaire.*

Le 4 de ce mois, le général Garnier, commandant des troupes françaises qui étoient en garnison ici, se rendit à Civita-Vecchia, où il s'aboucha avec l'amiral Nelson, commandant de la flotte anglaise stationnée devant ce port. En conséquence des arrangements qui furent pris, un corps de troupes alliées fut débarqué & occupa les ouvrages de Civita-Vecchia. Le général Garnier revint à Rome le 6. Dans la soirée du même jour, nous vîmes arriver le vice-amiral de la flotte anglaise, qui descendit au palais Corsini. Le 7, cet amiral se rendit avec le général Garnier à Frascati, où se trouvoit le quartier-général de l'armée napolitaine, commandée par D. Emmanuel Bourcard. Après s'être concertés avec ce commandant, relativement à l'entrée des troupes à Rome, le vice-amiral anglais & le général Garnier revinrent ici le même soir. Ce dernier fit publier la proclamation suivante :

« Romains, les circonstances impérieuses de la guerre ont nécessité une négociation avec l'ennemi; elle est terminée; & la loyauté française a stipulé vos intérêts avec cette chaleur qu'elle devoit mettre dans une cause qui nous est commune. Les Romains ne seront point inquiétés, pourvu qu'ils obéissent aux loix & ne s'exposent point par leur conduite aux punitions du gouvernement. Ceux qui voudront se retirer auront la pleine liberté de le faire & de suivre les Français, en emportant leurs propriétés particulières. Continuez, Romains, à rester dans le calme & la tranquillité; les ordres les plus sévères ont été donnés pour les maintenir, & quiconque les troubleroit un instant sera puni sur-le-champ, conformément à la dernière proclamation du 15, qui reste dans toute sa vigueur. »

*Signé, GARNIER.*

Aussi-tôt après la publication de cette proclamation, les troupes françaises firent tous les préparatifs pour leur départ. Dans la soirée, une partie se mit déjà en marche, suivie de plusieurs patriotes. La nuit suivante, l'ambassadeur Bertholio, & un grand nombre de membres de l'ancien gouvernement, prirent la route de Civita-Vecchia. Quelques corps d'infanterie & de cavalerie, ainsi que les bagages, sortirent immédiatement après. Le 8 au matin, l'armée napolitaine entra à Rome, & occupa les différens postes. Des patrouilles furent détachées pour parcourir les rues & maintenir le bon ordre. Par-tout les arbres de la liberté furent coupés & brûlés, & les armes de la république abattues: les cocardes tricolores avoient déjà disparu. D'après un ordre du général Bourcard, le quartier des juifs fut cerné par mesure de sûreté, & il fut enjoint à tous les habitans de remettre les armes qu'ils pourroient avoir.

La ville est sous la garde des Napolitains. Le général Bourcard a fait fermer les quartiers de la garde nationale sédentaire, qui a été aussi-tôt dissoute & supprimée.

En conséquence de la capitulation, les troupes françaises & romaines évacuèrent le 10 le château Saint-Ange & prirent la route de Civita-Vecchia. Aussi-tôt après la sortie des Français, les troupes napolitaines occupèrent ce fort & y arborèrent le drapeau de S. M. S. Dans la même journée, le général Bourcard fit mettre les scellés sur tous les appartemens du palais Quirinal, du Vatican, & sur tous les bureaux de la république. On brûla l'arbre de la liberté qui se trouvoit encore au milieu de la place du Vatican. Le peuple porta en dérision par toute la ville la tête de Brutus, & pénétra dans les maisons des patriotes, où il commit quelques excès; mais une proclamation du commandant fit cesser ce désordre.

Le général Bourcard a créé une junte, composée de cinq membres, qui sera chargée provisoirement de l'administration. Le prince d'Acfore a été nommé commandant de Civita-Vecchia. Les troupes napolitaines qui ont escorté les Français, formeront la garnison de cette place.

## A L L E M A G N E.

*De Stutgard, le 27 vendémiaire.*

Le comte de Fugger, envoyé de l'empereur près du cercle de Souabe, vient d'être rappelé par sa cour. Il en est de même de l'envoyé danois, baron de Waechter. Le comte de Lehrbach remplira les fonctions du premier. Il a passé d'Ulm à Louisbourg où étoit alors le duc de Wirtimberg, qui depuis deux jours se trouve ici, la cour ayant quitté Louisbourg pour s'établir pendant l'hiver dans notre ville. L'arrivée du comte de Lehrbach a fait une grande sensation: on le regarde comme devant influer d'une manière très-désavantageuse sur les relations de notre cour avec les états. Lehrbach vient de publier une circulaire adressée aux états de la Souabe, pour les presser de fournir leur contingent aussi vite que possible à l'armée du prince Charles.

L'anglais Wickam est actuellement à Moerspourg. Lorsque les austro-russes furent battus à Zurich, il fit couler bas la frégate zuricoise qui se trouvoit sur le lac, & jeter dans l'eau tous les canons établis sur les bâtimens armés composant sa flottille. Les autres bâtimens sont depuis tombés au pouvoir des Français.

On écrit de Feldkirch, le 25 vendémiaire, que Sawarow est dans cette ville avec 27 mille hommes de troupes russes, la plupart infanterie. Il paroît qu'il se dirigera de-là vers le lac de Constance, pour se réunir aux troupes sous les ordres du général Korsakow.

Il vient d'arriver à Lentkirch 1,000 Français qui ont été faits prisonniers en Suisse.

## A N G L E T E R R E.

*De Londres, le 27 vendémiaire.*

Le gouvernement redoute une attaque des Français en Irlande, aussi vient-il de faire filer force troupes vers cette partie. Plusieurs embarquemens ont eu lieu à Portsmouth. On attend à Clonmel cinq à six régimens. Les ministres se rappellent que l'expédition de Hoche eut lieu en octobre 96, & ils pensent que la flotte de Brest pourroit bien profiter de la longueur des nuits, pour tenter une traversée. Des ordres ont été expédiés, en conséquence, à tous les amiraux de tenir leur flotte prête à mettre à la voile au premier signal.

Hier, les ministres se sont rassemblés en conseil secret, pour délibérer sur le projet d'union. Les lords Castlereagh, Carleton, Hobart & Lare, & MM. Pelham & Corry, tous membres du parlement irlandais, ont assisté à ce conseil, dont on ne connoît encore aucun résultat.

La cour est furieuse contre le roi d'Espagne. Les journaux ministériels ne cessent de critiquer, de commenter & de tourner en ridicule sa déclaration de guerre à Paul I<sup>er</sup>.

La frégate *la Flore*, qui venoit de sortir de Portsmouth, faisant voile pour le cap de Bonne-Espérance, a été prise par les Français.

On assure qu'il a été trouvé, à Surinaam, du café, du sucre & du coton, pour une année de consommation dans toute l'Europe.

On apprend de New-Yorck & de Philadelphie, qu'il y meurt plus de monde que jamais de la fièvre jaune. Les provinces de New-Yorck & de Philadelphie sont les seules dévastées par cet horrible fléau. Celles du Sud n'en ont ressenti aucune atteinte. Le lord Hughes Seymour a éprouvé les funestes effets de cette maladie; cependant il n'en est pas mort.

#### RÉPUBLIQUE BATAVE.

*De la Haye, le 2 brumaire.*

Plus on réfléchit à la retraite des Anglais & à la convention que le duc d'York a lui-même sollicitée, plus on la rapproche de la situation où il se trouvoit alors, & moins on en conçoit les vrais motifs. Sans doute sa situation étoit difficile, mais non désespérée. Il est vrai que depuis le combat du 4 vendémiaire les Anglo-Russes, battus & désunis, s'étoient vus obligés de se retirer; mais ils avoient encore assez de forces pour se soutenir, & sur-tout pour attendre des renforts.

On ne peut trop le répéter pour l'éternelle confusion de l'Angleterre, qui n'avoit sans doute compté que sur les trahisons, l'armée anglo-russe étoit encore forte de trente mille hommes; on ne peut donc attribuer sa retraite qu'à une disette de vivres inconcevable, puisqu'elle étoit maîtresse de la mer, ou à des ordres ultérieurs reçus de Londres.

La guerre étant finie pour ce pays, on parle déjà de faire marcher un grand nombre de troupes françaises & bataves vers le Rhin.

Les orangistes qui avoient pris le gouvernement intermédiaire des villes de Medemblik & d'Enkuizen, pendant le séjour des Anglais, ont été arrêtés & conduits à Alkmaer, auprès du général Brune. Cependant quelques patriotes ayant, dit-on, parlé en leur faveur, ils ont été relâchés & sont revenus quelques jours après dans leurs foyers.

Depuis que la convention a été signée, les fonds bataves sont considérablement augmentés. Par-tout cette convention a été publiée au bruit des cloches, de la musique & du canon.

La première chambre a reçu aujourd'hui une lettre du directoire batave, avec la note suivante du général Brune:

Au quartier-général d'Alkmaer,  
le 1<sup>er</sup> brumaire, an 8.

Citoyens directeurs, je vous prévien que j'ai chargé le directeur de génie Krayenhoff d'aller prendre connoissance des batteries & ouvrages du Helder & du Texel, & de veiller à ce qu'il n'en soit rien distrait, & qu'il n'y soit commis aucun dégat.

Hier a commencé le rembarquement de l'armée anglo-russe qui, affoiblie par les pertes qu'elle a essayées, n'est

plus composée que de 30,000 hommes. Le jour précédent, des bâtimens chargés de bagages, de malades & de blessés, avoient déjà mis à la voile. Trois bataillons, composés de bataves déserteurs ou prisonniers, qui avoient pris parti pour le prince d'Orange, avoient aussi été précédemment embarqués & envoyés en Angleterre.

Salut républicain. *Signé, BRUNE.*

#### RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

*De Strasbourg, le 4 brumaire.*

Depuis quelques jours, il y a de fréquentes escarmouches entre nos troupes & les Autrichiens en avant de Kehl. Ces derniers ont été délogés de différens postes.

Il y a aussi eu quelques affaires devant le Vieux-Brisack. La garnison française qui s'y trouve fait des incursions fréquentes dans les villages situés entre Brisack & Fribourg, & s'y procure les vivres dont elle manque de tems en tems.

La ville de Manheim avoit été imposée par le général Ney à une contribution de 500,000 fr.; elle vient d'être réduite à 340,000 fr., dont 120,000 ont déjà été payés. Les membres de la commission bavaro-palatine ont été pris comme otages, & conduits à Luxembourg, où ils resteront jusqu'à l'entier acquittement de la contribution.

*De Paris, le 7 brumaire.*

— Avant-hier, au soir, Buonaparte s'est rendu, pour la seconde fois, à une séance particulière de l'Institut. Il y a pris la parole & donné des détails sur l'état où se trouvent maintenant l'Egypte & ses antiques monumens. Il a assuré que le canal de Suez qui joignoit les deux mers a existé; qu'il est même très-possible de le rétablir sur les débris qui en restent, & qu'il a fait prendre les plans & les nivellemens nécessaires à ce grand travail. Ces plans & devis seront apportés sous peu à Paris, par un ingénieur qu'il en a chargé.

Monge & Bertholet accompagnoient Buonaparte. Le premier a ajouté quelques renseignemens à ceux donnés par le général.

— La citoyenne Buonaparte est de retour à Paris.

— Le fils de Merlin, revenu d'Egypte avec Buonaparte, auprès duquel il étoit, en qualité d'aide-de-camp, est arrivé à Paris. Mais quel changement dans sa position!

— Le général Gardane, qui a si bien défendu la citadelle d'Alexandrie, est arrivé à Paris.

— Le général Grouchi est mort des blessures qu'il a reçues à la bataille de Novi.

— Le directoire exécutif recevra décadi prochain, les drapeaux conquis par l'armée d'Helvétie sur les austro-russes.

— L'indécente caricature qui a excité, il y a quelques jours, une si juste indignation, a disparu du Muséum. Le peintre qui en étoit l'auteur a rougi lui-même de son ouvrage & est réduit à nier l'intention que tout le monde y avoit reconnue.

On dit qu'il avoit joint l'ingratitude à tous les autres scandales, en ce que celle qu'il avoit indignement outragée, avoit auparavant beaucoup fait & obtenu pour lui.

— Roxante, notre consul-général à Cadix est rappelé.

— Boulouvard, ci-devant chef au ministère des relations extérieures, va remplacer, à Gênes, notre consul-général Belleville.

— Richard, concierge de la Conciergerie, s'est tué hier en se précipitant, par la croisée, d'une maison inhabitée, rue de Jérusalem. Il craignoit d'être inquiété pour l'évasion

ente de sept prisonniers, & étoit appelé comme témoin  
cette affaire devant le directeur du jury. On a trouvé  
son secrétaire une lettre adressée au bureau central  
laquelle il annonce qu'il meurt innocent & sans fortune.

— La découverte d'un moyen pour la soudure des glaces  
ne sera pas fort utile, si, comme on le dit, il en coûte  
aussi tant pour les souder que pour les refondre.

— Les brigands de la Sarthe, mis en fuite par le général  
Bouet, se sont retirés dans la Mayenne. Le département  
de la Sarthe & Loir est délivré de toute inquiétude.

— Les chouans ont momentanément occupé St.-Brioux,  
chef-lieu du département des côtes du Nord.

— On travaille à mettre la ville de Nantes dans un état  
respectable de défense.

— La flotte anglaise a reparu devant Brest.

— On a découvert dans le canton d'Amberl (Puy-de-  
Dôme) une fabrique de faux timbres, griffes & passe-ports  
d'effraits. Les instrumens, le papier et le dépositaire sont  
pris; on est à la poursuite des fabricateurs.

— Le fils de Lafayette sert en Hollande parmi les gardes  
nationales, & y a combattu avec l'armée de Brune, contre  
les Anglais & les Russes.

— Le général anglais Knox est resté comme garant de  
la capitulation au quartier-général de Brune; & un général  
français est dans la même qualité au quartier-général du duc  
de York. Ils sont l'un & l'autre parfaitement traités.

— Quelques personnes ont remarqué avec peine, que le nom  
de *république française* n'étoit pas prononcé dans cette  
assemblée, & ont profité de cette omission pour en critiquer le  
contenu.

— Lord Chattam, frère de Pitt, n'a décidément pas été  
nommé en Hollande, mais il a eu une de ses épaulettes em-  
portées par un boulet.

— Nous avons occupé Mondovi; mais nous n'y sommes  
pas restés, parce que les Autrichiens se sont approchés avec  
des forces supérieures.

— Les lettres du Nord portent que Paul I<sup>er</sup>. continue à  
employer tous les moyens auprès du Danemarck pour le pousser  
dans la coalition, mais qu'il n'y réussira pas; que la cour de  
Copenhague est toujours également décidée à rester inébran-  
lable dans sa neutralité, & que tout ce que les feuilles, même  
de Hambourg, pourroient contenir des bruits propres à infir-  
mer cette résolution, seroit sans aucune espèce de vraisem-  
blance, comme de fondement.

— On commence à exprimer fortement le vœu de la  
paix, même avec l'Angleterre, parce qu'on espère que les  
intérêts des coalisés en Suisse & les siens en Hollande, lui  
feroient beaucoup rabattre de son insolence & de ses préten-  
tions. On avoue qu'après tout, une paix honorable vaudroit  
mieux qu'une vengeance lente & incertaine.

— On ne paroît pas très-éloigné de croire que quelques né-  
gociations secrètes & indirectes sont entamées, ou du moins  
à la veille de l'être avec la cour de Vienne.

— L'administration de l'octroi de bienfaisance de Paris  
déclare qu'elle ne peut faire droit aux demandes de places  
dont elle est accablée, parce que le nombre des solliciteurs  
est de plus de 20 mille.

#### MINISTÈRE DE LA GUERRE.

*Le général Brune au ministre de la guerre.*

Au quartier-général d'Alkmaer, le 28 vendémiaire.

Citoyen ministre, enfin j'ai terminé une campagne heu-

reuse par un traité profitable & glorieux. Le général *Bouet*,  
qui vous le remettra, est un des généraux qui, par ses ta-  
lens & sa bravoure personnelle, ont le plus contribué à nos  
succès. C'est lui qui, à Castricum, vit le premier l'ennemi,  
& qui, le lendemain, le poursuivit dans sa retraite. J'ai cru  
devoir lui donner le plaisir de vous présenter le fruit de nos  
travaux.

Salut républicain, *Signé, BRUNE.*

Le général *Bouet* rend le plus honorable témoignage à  
l'armée batave. Il déclare que son artillerie s'est particulière-  
ment distinguée, & a égalé l'artillerie française; qu'en gé-  
néral on n'a remarqué dans les deux armées de différence,  
que celle qui caractérise le génie des deux nations; le cou-  
rage tranquille & méthodique des Bataves; & la brillante  
intrépidité des Français. Cette première épreuve des troupes  
hollandaises nous assure au besoin d'utiles auxiliaires pour  
la cause commune, si les chances de la guerre rendent en-  
core leur assistance nécessaire.

#### CORPS LEGISLATIF. CONSEIL DES CINQ-CENTS.

*Séance du 7 Brumaire.*

Une commune incendiée du département de la Loire-  
Inférieure réclame les secours que la loi lui accorde; elle  
ajoute qu'à la demande qu'elle en fit au ministre de l'inté-  
rieur, celui-ci répondit que les fonds affectés à ce service  
étoient épuisés. — Renvoi au directeur.

Un citoyen de Sézanne sollicite une nouvelle loi qui res-  
treigne la faculté de divorcer pour cause d'incompatibilité  
d'humeur. — Ordre du jour.

Sherlock, par motion d'ordre. — Il existe depuis long-  
tems un système de délation & de diffamation, dont le but  
est l'avilissement de la république: la tactique qu'on em-  
ploie n'est pas nouvelle; & je viens à cette tribune porter  
une dénonciation formelle contre un journal infâme, recueil  
de toutes les injures, de toutes les sottises, & le répertoire  
inépuisable de toutes les calomnies. Jusqu'à quand les ca-  
prices d'un écrivain pourront-ils agiter & saper les bases  
sur lesquelles repose notre liberté? Jusqu'à quand un jour-  
naliste sans frein, comme sans pudeur pourra-t-il attaquer  
les magistrats du peuple? Une injure faite à l'un d'eux est  
ressentie par tous. Si un pareil système dure plus long-  
tems, le pays que nous habitons est le plus déplorable sé-  
jour. Il est urgent d'arrêter ce débordement d'injures aux-  
quelles les représentans du peuple sont en butte. Dans le  
numéro deux du *Journal des Hommes*, les rédacteurs  
de cette feuille présentent un membre du corps législatif  
comme ayant porté les armes contre sa patrie, & émigré  
en Espagne. Si cet article est calomnieux, quel châtement  
méritent les signataires & distributeurs d'un pareil écrit? Je  
me borne pour le moment à demander que la commission  
chargée de présenter une loi sur les délits de la presse fasse  
son rapport sous trois jours. — Adopté & impression.

Au nom de la commission militaire, Frégeville fait rec-  
tifier quelques erreurs qui se sont glissées dans la résolution  
relative à la composition de la garde du corps législatif.

Un membre demande le rapport de l'article qui crée un  
état-major dans ce corps. Le conseil renvoie ces observations  
à la commission.

Frégeville saisit cette occasion pour rendre justice à  
l'instruction, la bonne conduite & la discipline qui regnent  
dans le corps des grenadiers du corps législatif.

Le conseil ordonne l'impression des discours.

Delbrel fait adopter, dans la résolution sur l'emprunt de 50 millions, deux changemens de rédaction qui ne touchent en rien au fond.

Le même fait arrêter que le message du directoire exécutif sur cet emprunt, & les deux rapports qui y étoient joints & qui ont été lus en comité général, seront transmis avec la résolution au conseil des anciens.

Le président proclame le résultat du scrutin pour le renouvellement de la commission des inspecteurs. Les nouveaux membres sont Frégeville, Gourlay, Beauvais, Devink-Thierry & Caseneuve.

Poulain-Grandpré a la parole au nom de la commission des finances: Je viens, dit-il, vous rappeler de tristes souvenirs, puisque je vais vous parler de l'assassinat de Rastadt; déjà détesté dans toute l'Europe, bientôt il sera vengé. Les victoires de nos armées nous en font un sûr garant. En attendant, je vais vous proposer un acte de justice à l'égard des victimes de cet horrible attentat.

Le rapporteur rappelle que le directoire exécutif a été chargé de déterminer les indemnités dues pour l'argent & les effets volés lors du massacre. Il les a fixées à 32,000 fr. pour le ministre Jean Debry, à 64,505 fr. pour la veuve du ministre Roberjot, à 64,000 fr. pour les deux filles du ministre Bonnier, & à 6,400 fr. pour le secrétaire de légation.

En conséquence, Poulain-Grandpré fait ouvrir au ministre des relations extérieures, sur les fonds destinés aux dépenses imprévues de l'an 7, pour acquitter ces indemnités, un crédit de 166,903 fr.

Le même fait ouvrir, sur les biens nationaux vendus en vertu de la loi du 24 vendémiaire an 7, un crédit de 16,185,000 fr. au ministre de la guerre, et à celui de la marine un de 1,440,300 fr.

Andrieux appelle l'attention du conseil sur la lenteur avec laquelle se délivrent les certificats d'hypothèques. Il en arrive que l'acheteur ne peut pas payer, et que le vendeur ne peut pas être payé; de-là de grandes lenteurs dans les transactions, une forte stagnation d'espèces, & un grand préjudice pour le trésor public.

Saint-Horent appuie ces observations, que le conseil renvoie à la commission pour faire un prompt rapport, & arrête qu'il sera fait à ce sujet un message au directoire.

Boulay-Paty demande le renvoi à un nouvel examen de la commission de marine, de la résolution sur la marine auxiliaire, rejetée par le conseil des anciens.

Thiessé demande une commission spéciale, parce que la résolution pêche par le fond, & qu'une commission qui a présenté un projet, tient trop à reproduire ses premières idées.

Si l'on vouloit presser ce raisonnement, dit Grandmaison, il faudroit donc aussi un nouveau conseil (on murmure), puisque celui-ci a adopté la résolution.

Boulay-Paty appuie le renvoi à une commission spéciale; il est ordonné.

La discussion s'engage sur l'urgence des contributions; elle est interrompue par l'arrivée du message suivant du directoire:

« Le général Championnet annonce au directoire exécutif,

le succès qu'ont obtenu les dispositions qu'il avoit faites pour chasser le corps du général Klenau de la riviere de Levant. » Le 22 vendémiaire, toutes les troupes étoient arrivées à leur destination, mais elles n'ont pu joindre que l'arrière-garde; le surplus étoit décampé avec vitesse. Cette arrière-garde a été vivement attaquée & obligée de mettre bas les armes. Les résultats de cette opération, qui ne nous a coûté que 5 blessés, nous donnent 1,200 prisonniers autrichiens, parmi lesquels se trouve le colonel Gozakevitz & 24 officiers, 1200 fusils neufs, 400 carabines, & 100 chevaux ou mulets chargés d'équipages. Une flotille, que le général Championnet avoit chargée d'opérer un débarquement à la hauteur de Barco, a pris cinq petits corsaires dans sa marche.

» Le 27, les divisions Victor & Muller ont poussé vigoureusement l'ennemi sur les routes de Fossano & Savigliano, & ont ramené quelques prisonniers & déserteurs.

» Le général Victor trouva plus d'obstacles dans sa partie. L'ennemi occupoit fortement le village de Boniette & se retrancha dans le château. Le général Victor le fit investir à la nuit par le brave adjudant-général Deverine. Le commandant se rendit à discrétion, le 28 au matin, avec trois cent hommes, deux pieces de canon & trois caissons bien attelés.

» Le 29, le général Lemoine a chassé l'ennemi de Villanova & lui a fait soixante prisonniers.

» Dans ces différentes attaques toutes les troupes & les chefs ont déployé leur courage ordinaire. »

Crochon célèbre les avantages de l'armée d'Italie, qui en présageant de plus grands quand on la voit conduite par un général qui depuis long-tems étoit désiré par elle, & s'illustra par la conquête d'un royaume entier, défendu par 80,000 hommes, tandis qu'il n'avoit que 20,000 républicains. Il fait arrêter que l'armée d'Italie a bien mérité de la patrie. — Impression du message & du discours.

#### C O N S E I L D E S A N C I E N S .

Séance du 7 brumaire.

Le conseil approuve successivement trois résolutions: la première fixe les dépenses du corps législatif pour l'an 8; la seconde augmente de 75,000 francs celles du directoire exécutif pour la même année, & la troisième accorde un secours de 400,000 francs à la commune de Saint-Claude, département du Jura, pour l'indemniser de l'incendie dont elle a été victime.

On reçoit un message du directoire, qui annonce les avantages remportés par l'armée d'Italie. Ces nouvelles sont reçues aux cris de *vive la république*.

On procède au scrutin pour le renouvellement des commissions de surveillance de la trésorerie & de la comptabilité.

Les membres de la commission de la trésorerie sont: Lebrun, Cretet, Depere, Laussat & Chassiron.

Ceux de la commission de la comptabilité sont: Gutting, Bouisseron, Dieudonné & Poisson.

Bourse du 7 brumaire.

Rente provisoire, 4 fr. 50 c. — Tiers consol., 10 fr. 50 c. — Bons  $\frac{2}{3}$ , 90 c. — Bons  $\frac{3}{4}$ , 00 — Bons d'arrérage, 79 fr. 50 cent., 80 fr. 15 c. — A F R A N Ç O I S .